

PRESENTATION DES ENJEUX PAR TERRITOIRE : PAYS d'ARGENTAN – PAYS d'AUGE ORNAIS

A. Les éléments de la Trame Verte et Bleue : description

✎ Bois, bocage et étang de la Coudraie :

Ce secteur est lié au haut bassin de la Cance et au complexe boisé de la forêt d'Ecouves. Il abrite l'**étang de Vrigny** (ZNIEFF1) qui est l'un des grands étangs du département de l'Orne. Ses berges planes permettent l'expression d'une très riche flore amphibie d'intérêt au moment de l'étiage. Il présente aussi un grand intérêt ornithologique en tant qu'halte migratoire pour de nombreux oiseaux d'eau. Le site des **Bruyères de la Coudraie** (ZNIEFF1) à l'ouest est composé d'une mosaïque de milieux de landes, et est l'un des plus riches du département pour l'avifaune liée à ces milieux.

Au nord-est, le **bois des brousses** (ZNIEFF1) est relativement isolé. Cet ensemble boisé de Pins sylvestres voit son intérêt environnemental localisé essentiellement au sein des prairies en périphéries qui accueillent de nombreuses orchidées et un papillon relativement rare en Basse-Normandie, le Céphale.

Plus au sud, la **tourbière des Prés Jean** (ZNIEFF1) accueille un ensemble de tourbières acides. Le site présente en plus de son patrimoine botanique reconnu, deux particularités sur le plan ornithologique avec la présence de l'Épervier et du Busard Saint Martin.

Enfin, la **tourbière de la Monnerie et le ruisseau d'Aprêl** (ZNIEFF1) sont occupés par des bois tourbeux, des landes et des prairies marécageuses. Les cortèges végétaux sont particulièrement intéressants et quelques espèces animales sont peu communes dans la région comme le Criquet ensanglanté.

✎ Bois et bocage de la Fontaine Guitton :

Localisé au sud de la forêt de Petite Gouffern, ce secteur n'abrite pas de réservoir de biodiversité identifié, mais permet une **continuité boisée** au travers de bois de la Fontaine-Guitton en direction du sud vers le Don.

✎ Bois et zones humides de l'Ure et de la Dieuge :

Localisé à proximité du **coteau de la Gorgerie** (ZNIEFF1) et du **coteau du Mont-Chauvel** (ENS61), tous deux réservoirs de milieux ouverts, ce **secteur présente une forte potentialité** en terme d'accueil d'une biodiversité riche et diversifiée des zones humides et

boisées. Les coteaux cités précédemment sont situés en rupture de pente et soumis à un pâturage extensif favorisant le maintien d'espèces floristiques particulières comme l'Orchis punaise, l'Orchis bouffon ou encore le Genêt ailé.

✎ Complexe boisé des méandres de l'Orne :

Les **méandres de l'Orne** (ENS61) et les **méandres de la Courbe et du Mesnil-Glaise** (ZNIEFF1) serpentent au pied de boisements de feuillus. Ces méandres très serrés et encaissés renferment de nombreux habitats remarquables : pelouses, landes sèches, prairies, fourrés, bois clairs... On y retrouve de nombreuses espèces végétales rares notamment liées aux zones humides et aux coteaux. Le site est aussi fréquenté par la Loutre.

✎ « Cuesta » sud-ouest du Pays d'Auge :

Ce secteur correspond à la ligne de côtes qui délimite le plateau du Pays d'Auge. Cette vaste zone bocagère à paysage particulier possède une grande diversité de milieux : coteaux calcaires, bois mésophiles de crête neutrophiles à acidiphiles, prairies humides à tourbeuses, petits vallons... Cette diversité induit une grande richesse biologique tant faunistique que floristique.

Cet espace permet d'assurer une continuité nord-sud en direction du haut bassin de la Viette et de la Monne en parallèle de la plaine de Caen à l'ouest et de la haute vallée de la Vie à l'est.

✎ Forêt de Chaumont :

Cette forêt, localisée en continuité de la forêt de St Evroult, permet d'assurer une continuité vers le nord et les bois et coteaux de Moutiers-Hubert. Des affluents de la Touques, réservoirs de biodiversité, y trouvent leur source ainsi que la Guiel à l'est.

✎ Forêts de Grande et petite Gouffern ; Bois de Feuillet :

Ces deux boisements et le bois de Feuillet en continuité occupent une **place majeure dans les continuités écologiques boisées régionales**. Elles s'inscrivent sur un axe nord-est/sud-ouest qui s'étire en pas japonais jusqu'au bois de Grinbosq et la forêt de Brinbois, plus de 70 km au nord.

Ces deux forêts sont séparées par L'Ure, affluent de l'Orne. La forêt de Grande Gouffern présente un ensemble de collines boisées, marquant une différence entre la plaine de Trun au nord et la plaine d'Argentan au sud. Elle abrite notamment le **coteau de Crennes**

(ZNIEFF1), clairière occupée par une pelouse calcaire sèche enserrée dans un ensemble de bois calcaire. Ce petit site abrite une richesse floristique importante (elle constitue l'unique station de l'Hépatique trilobée dans l'Orne), ainsi qu'un cortège de papillons intéressant.

La forêt de Petite Gouffern occupe un plateau situé au sud-est des collines boisées de Grande-Gouffern. En parallèle de cet axe, on retrouve plusieurs sites classés en réservoirs de milieux ouverts assez distants les uns des autres :

- **le Vaudobin** (ZNIEFF1, ENS61) : cette crête de grès armoricain présente de multiples escarpements rocheux et pierriers au-dessus desquels se développent des landes sèches à Ajoncs et à Bruyères.
- **la carrière de Villedieu-lès-Bailleul** (ZNIEFF1) : cette grande fosse de 200 mètres de larges présente deux substrats géologiques de nature différente qui conditionne le type de formation végétale s'y installant. Le site regorge d'espèces rares comme les papillons Argus et la Piéride de la Moutarde.
- **le bois des Rochers** (ZNIEFF1) : la mosaïque de milieux boisés et de pelouses présente sur ce site lui confère une diversité floristique et faunistique. Le maintien de pratiques culturales extensives a en particulier permis de maintenir des plantes messicoles.
- **les carrières d'Aubry-en-Exmes** (ZNIEFF1) ou **carrière de la Tourelle** (ENS61, CEN) : le site abrite deux anciennes carrières dominées par une végétation typique de pelouse rase calcicole.

✎ Hauts bassins de la Dives et de la Vie :

Zones sourceuses de ces deux cours d'eau, réservoirs de biodiversité de cours d'eau, ce secteur abrite notamment **le coteau de la Butte de Courmenil** (ZNIEFF1). Ce coteau appartenant à la vallée de la Dives présente, parmi les différentes espèces végétales intéressantes, une dizaine d'orchidées dont la Platanthère à deux feuilles et l'Orchis pyramidal.

✎ Haut bassin de la Viette et de la Monne :

Affluents de la Vie, ces cours d'eau abritent à l'amont un ensemble de réservoirs de biodiversité de milieux ouverts et de zones humides. Concernant les milieux ouverts, on retrouve notamment **le coteau du Neuf – Bois** (CEN, ENS61) et **le coteau des Buttes et de la petite Garenne** (CEN) aussi appelé coteau calcaire de la Cour Hautin (ZNIEFF1). Ce

site abrite une végétation caractéristique des coteaux calcicoles du pays d'Auge, ainsi que de nombreuses plantes remarquables. A noter la présence d'une importante population d'un papillon rare, le Gazé. Concernant les zones humides, les sites des **prairies et friches des Quatre Favrils** (ZNIEFF1) et de **l'Herbage crose** (CEN) abritent des zones sourceuses sur les pentes et des sources claires qui alimentent des rus permanents.

✎ Haute vallée de la Touques :

Principale vallée bocagère du Pays d'Auge, celle-ci est très boisée, et présente une multitude de petits vallons et ruisseaux adjacents. La vaste mosaïque de milieux naturels présents est le support d'une biodiversité remarquable.

Ce secteur abrite la **Touques et ses principaux affluents** (ZNIEFF1, Réservoir biologique du SDAGE SN) : cette rivière dont l'eau est de bonne qualité présente de fortes potentialités pour l'accueil de nombreuses espèces piscicoles telles que la Truite fario, le Saumon atlantique ou la Truite de mer.

La partie aval du territoire abrite de **nombreux réservoirs de milieux ouverts** :

- **le coteau des prés Garreaux** (ZNIEFF1) : ce pré sec sur calcaire en lisière de bois montre un groupement végétal intéressant typique des pelouses calcicoles auquel a été associé un verger comportant 2 bâtiments abritant des chauves-souris.
- **le coteau des Bruyères** (ZNIEFF1) dont le coteau du Gland (ENS61) : la pelouse sèche, couvrant une partie du site, présente une grande diversité végétale et constitue l'une des trois stations dans l'Orne accueillant l'Orchis punaise.
- **le coteau de la Cour des Carrières et le coteau de Beaulévêque** (ZNIEFF1) : ces deux petits herbages calcaires possèdent un intérêt floristique et entomologique.
- **le coteau du Hameau des Vêques** (ZNIEFF1) et **le coteau de la Cour Cucu** (ENS61, CEN) : ces petits coteaux pentus orientés au sud accueillent des espèces végétales remarquables ainsi que quelques espèces de papillons rares dans la région comme le Céphale et la Lucine.
- **les anciennes carrières de Fel** (ZNIEFF1) : cet ensemble de petites carrières calcaires abrite un cortège floristique à dominante calcicole et notamment des espèces intéressantes ou rares dont certaines sont protégées au niveau régional.

Enfin, un secteur ceinturé de deux bras accueille les **prairies humides de Campigny** (ZNIEFF1) (autrement appelées de Canapville (ENS61)) : ce secteur de prairies pâturées extensivement accueille une diversité floristique et faunistique importante.

✂ Haute vallée de la Vie :

Ce secteur est caractérisé par une grande variété de reliefs et par la présence de nombreux coteaux et zones bocagères prairiales fermées. La richesse floristique et faunistique se révèle importante. Plusieurs réservoirs de biodiversité de milieux ouverts ou humides sont localisés dans ce secteur :

- **le coteau de la Fosse** (ZNIEFF1) (composé des **coteaux du Pré Saint-Denis et du coteau du Champ du Noyer** (CEN)) : sur ce coteau calcaire exposé au Sud, la diversité floristique présente est corrélée aux conditions environnementales particulières . Ce site comprend plusieurs espèces rares dans la région comme l'Orchis grenouille ou la Gentiane d'Allemagne.
- **le coteau des champs-Genêts** (ZNIEFF1, ENS6, APB, CEN) : ce coteau présentant un gradient hydrique positif ascendant qui conditionne en partie l'installation de plusieurs formations végétales abrite une entomofaune peu commune comme le Conocéphale des roseaux, le Gomphocère tacheté ou encore l'Oedipode turquoise.
- **la tourbière de la Girétrie** (ZNIEFF1) : cette tourbière alcaline, située principalement en fond de vallon, accueille plusieurs espèces caractéristiques de ce type de milieux comme la Linaigrette à feuilles larges.

✂ Plaine d'Argentan

Ces secteurs de plaine localisés au nord, ouest et sud d'Argentan voient leurs continuités bornées aux abords des linéaires de corridors de cours d'eau (Houay, bras de la Cance, Udon, bras de la Baize) tandis que le reste de l'espace est occupé par des cultures sans réseau de haies. Ces secteurs représentent des zones de fragilité des continuités aux abords de l'axe majeur représenté par l'Orne.

Plusieurs réservoirs de biodiversité de milieux ouverts sont disséminés dans ce secteur dont les **carrières autour de Joué-du-Plain** (ZNIEFF1). Cet ensemble de carrière accueille les cortèges floristiques habituellement rencontrés dans ce type de milieu. Une espèce d'orchidée peut cependant être retenue car ce site constitue la seule station en Basse Normandie : L'orchis militaire.

✂ Plaine de Trun

Localisée au sud de la plaine de Caen, ce secteur de la vallée de la Dives présente des continuités écologiques fragilisées. Celles-ci se bornent aux abords immédiats des linéaires classés en corridors de cours d'eau (**Meillon, Douit, Foulbec**) et sont représentées par des pools de prairies et un réseau de haies déstructuré. La majorité de l'espace est occupé par de vastes ensembles de cultures..

Ce secteur représente une zone de fragilité des continuités entre la cuesta du pays d'Auge à l'est et la continuité boisée des forêts de Gouffern à l'ouest.

✂ Prairies amont et aval d'Argentan

Ce chapelet de prairies inondables situées dans le lit majeur de l'Orne et reposant sur des alluvions, recèle de nombreuses plantes rares, comme la Laïche queue de Renard ou la Parnassie des marais, et est visité par la Loutre ou le Courlis cendré. Le **marais de Grogny** (ZNIEFF1, ENS61) est un marais alcalin présentant une mosaïque de milieux à tendance humide. Il accueille une entomofaune très riche notamment en papillons avec la présence du Nacré de la Sanguisorbe, du Damier de la Succise ou encore du Céphale.

En lien avec l'Orne, deux cours d'eau présentent un intérêt écologique particulier :

- **la Maire et ses affluents** (ZNIEFF1) : cet ensemble de ruisseaux clairs et rapides accueille ponctuellement la Loutre grâce à la présence d'habitats favorables à son développement ;
- **la Cance et ses affluents** (APB) : la morphologie du lit et des berges de la rivière particulières ainsi que la qualité des eaux s'y écoulant sont favorables à l'accueil de l'Ecrevisse à pieds blancs et de la Truite fario.

✂ Vallée du Bourgel

Cette ZNIEFF de type 1 représente un complexe boisé d'intérêt, en lien avec la vallée de la Touques et le complexe des bois et coteaux de Moutiers-Hubert.

Pour en savoir plus :

Conseil Général de l'Orne : <http://www.orne.fr/environnement/espaces-naturels-sensibles>

DREAL Basse-Normandie : <http://www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr/biodiversite-r302.html>

Conservatoire d'Espaces Naturels : <http://www.cfen-bassenormandie.org/actu/actu.html>

B. Grandes continuités du territoire

Trame verte

Le territoire est concerné par 3 axes majeurs de continuités écologiques boisées :

- à l'ouest : l'axe boisé nord-ouest/sud-est représenté par la proximité des **bois et du bocage de la Fontaine-Guitton** et des **forêts de Gouffern**, poursuivies par le **Bois de St-André** en direction de Falaise ;
- à l'est : la fin de l'axe boisé qui relie les **forêts du Perche** à la **forêt de Chaumont** au travers de la **forêt de St Evroult** ;
- au sud-est : le complexe nord de la **forêt d'Ecouves**, représenté par le **haut bassin de la Cance** et le **bois et bocage de la Coudraie**.

Les **vallées de la Touques, de la Vie et la cuesta du pays d'Auge** représentent des continuités majeures de l'est de la région.

Ces continuités sont fragmentées dans le territoire par la **plaine de Trun** et la **plaine d'Argentan**, qui créent deux fractures parallèles orientées nord-ouest/sud-est. Ces secteurs limitent les échanges potentiels aux seuls abords immédiats des linéaires classés en corridors de cours d'eau :

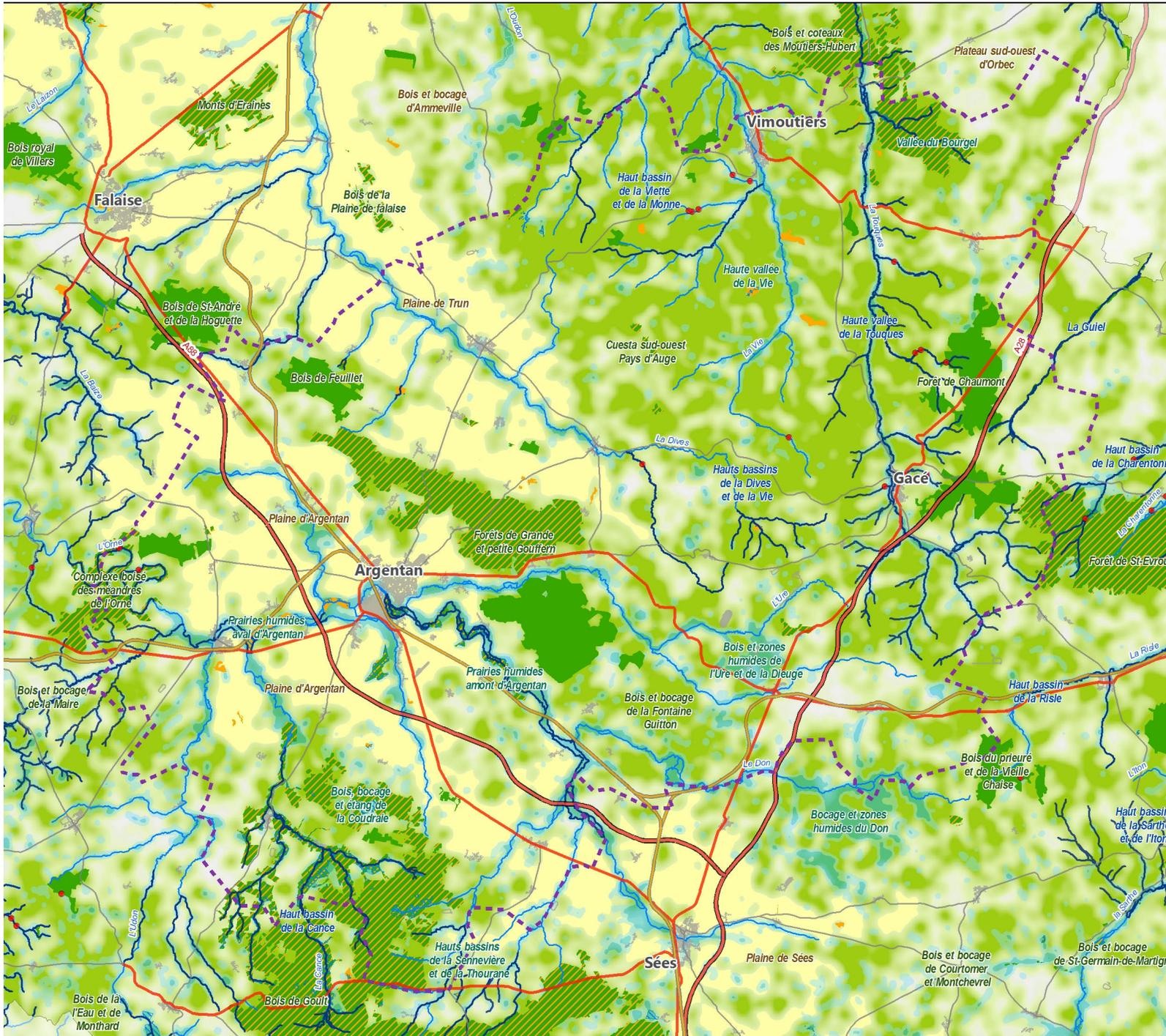
- dans la plaine d'Argentan, l'**Houay** et le **bras de la Baise** à l'ouest selon un axe nord-sud ;
- dans la **plaine de Trun**, la **Dives** confortée selon des axes est-ouest par la **Meillon**, la **Douit** et le **Foulbec**.

Trame bleue

Le territoire est concerné par 2 axes majeurs de continuités écologiques de la trame bleue :

- la **vallée de la Touques**, entièrement en réservoirs de biodiversité ;
- l'**axe majeur de l'Orne** et ses affluents qui forment des axes secondaires : l'**Ure et la Dieuge** qui permettent d'irriguer le territoire selon un axe est-ouest, la **Cance et l'Udon** qui matérialisent deux axes nord-sud en direction du Sarthon, et l'**Houay** et le **bras de la Baise** selon un axe nord-sud à l'ouest d'Argentan.

La Dives, la Vie et leurs sources, réservoirs de biodiversité, forment des axes importants pour le territoire : la Dives, en milieu fragmenté, forme une colonne vertébrale au centre du territoire, tandis que la Vie vient renforcer les continuités nord-sud en parallèle de la Touques.



Secteurs d'intérêt

- Trame bleue **Haut bassin de la Paquine**
- Trame verte **Complexe boisé de St-Hubert** : secteur intérieur
- Falaises des Vaches noires** : secteur littoral
- Plaine de Sées** : secteur fragilisé
- Trame verte et trame bleue **Complexe zones humides et bois**

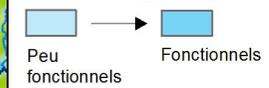
Composantes de la TVB régionale

- Réservoirs de cours d'eau
- Corridors de cours d'eau
- ▨ Réservoirs de zones humides
- ▨ Réservoirs de milieux boisés et ouverts
- Réservoirs de milieux boisés
- Réservoirs de milieux ouverts
- Réservoirs littoraux

MATRICE BLEUE

Mosaïque de milieux humides plus ou moins denses, connectant les réservoirs de milieux humides

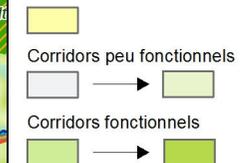
Corridors écologiques



MATRICE VERTE

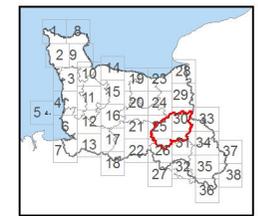
Mosaïque paysagère composée de bois, haies et prairies permanentes plus ou moins denses, connectant les réservoirs de milieux boisés et ouverts

Plaine cultivée



Éléments fragmentants

- Principaux points de conflits cours d'eau
- Principales zones bâties (> 5 ha)
- Autoroutes
- Voies à trafic supérieur à 4000 véhicules/jour
- Voies à trafic inférieur à 4000 véhicules/jour
- Voies ferrées



C. La dynamique du territoire

Avec 49730 habitants, le Pays d'Argentan – Pays d'Auge ornaïen s'avère un des territoires bas-normands les moins peuplés. Il connaît depuis 1975 un recul démographique qui s'amplifie. De 1999 à 2007, c'est le seul pays bas-normand qui perd des habitants, au rythme de - 0,47 % par an. Ce recul démographique est dû à un déficit du nombre d'arrivées sur le nombre de départs que le faible excédent des naissances sur les décès n'arrive pas à compenser. Il touche principalement Argentan et, dans une moindre mesure, Vimoutiers. Le centre du territoire, en particulier l'axe Le Merlerault – Le Renouard, voit lui aussi sa population baisser.

L'évolution du nombre de résidences principales montre la croissance la plus basse de la région avec une augmentation de 3% entre 1999 et 2005 contre plus de 7 en Basse-Normandie. Globalement, le territoire n'est pas soumis à une consommation excessive d'espaces naturels et agricoles et la progression de l'espace artificialisé reste assez limitée.

L'espace rural du territoire est caractérisé par un habitat dispersé et inséré dans une trame bocagère dans le pays d'Auge. L'habitat est groupé en village et hameaux dans les plaines d'Argentan et de Trun avec un bâti de pierre dominant.

Pour ce qui concerne les secteurs bocagers hors pays d'Auge, l'étude sur la dynamique paysagère commandée par la DIREN en 2010 montre que l'indice linéaire de haies est passé de 9.6Km de haie/km² en 1972 à 6.1 en 2006 soit une perte de 37%.

Le pays d'Auge, terroir traditionnel de prairies a connu depuis une trentaine d'années une régression de la surface des surfaces toujours en herbe : de 2000 à 2010, plus de 2000 ha de prairies ont été converties en cultures (sur 22500 ha de SAU, passage de 18 000 ha de STH à 16 000). Ces changements affectent de façon majoritaire les secteurs de plateaux ; les zones de vallées et de vallons étant moins affectées.

Au niveau des plaines, on note une diminution de la SAU entre 2000 et 2010, notamment en lien avec l'urbanisation de l'agglomération d'Argentan et la création de l'A 88. La création de ce tronçon d'autoroute entre Falaise et Sées assure la finalisation de la liaison entre Ouistreham et le sud de la France.

D. Les enjeux de continuité écologique du territoire

Le territoire du Pays d'Argentan – Pays d'Auge ornaïen présente différents enjeux.

→ Le territoire est caractérisé par une **importante hétérogénéité de milieux naturels et semi-naturels**. En particulier, sur le secteur du Pays d'Auge ornaïen, le bocage est parsemé de **vergers (bocage « à cours plantées »)** et de milieux naturels remarquables (pelouses à orchidées, marais alcalins, ruisseaux à truite, forêt de ravin...).

Sur la partie du territoire correspondant au Pays d'Argentan, le **bocage** se situe à proximité des petits cours d'eau du « piémont » du massif d'Ecouvès et des méandres de l'Orne en aval d'Ecouché.

Un **enjeu de préservation de ces deux types de bocage** peut être mis en avant. Le Pays d'Auge ornaïen est considéré comme un secteur de bocage fonctionnel à l'échelle de la région. Ce secteur est relié au reste de la Basse-Normandie par deux grands corridors bocagers régionaux, dont un effleure le territoire dans sa partie ouest, qui relie le synclinal bocain au Perche.

→ La **conservation des éléments remarquables ponctuels des secteurs de plaine** autour d'Argentan et de Trun (anciennes carrières pour leur végétation pionnière, marais alcalins, pelouses à orchidées, grottes souterraines pour les chauves-souris...) est un enjeu pour le territoire.

→ Un **enjeu relatif aux continuités de la trame bleue sur** les cours d'eau est également présent, notamment sur l'Orne (en aval d'Ecouché), la Touques (entre Pontchardon et Ticheville), la Vie et la Dives, qui sont concernés par la présence d'obstacles entravant la libre circulation des espèces. Deux obstacles sont d'ailleurs identifiés comme actions prioritaires du SRCE.

Le secteur de Gacé constitue une tête de bassin avec les sources de la Touques, la Vie, la Dives et l'Ure. Ce secteur joue un rôle de « château d'eau » naturel pour le territoire. On note un corridor humide dans les lits majeurs de l'Orne et de certains de ses affluents (le Don et l'Ure) qui assurent une liaison humide entre le bassin parisien et le massif armoricain.

Le projet de SAGE Orne amont identifie un manque de connaissance des zones humides. Ces milieux subissent diverses pressions anthropiques qui les isolent de la continuité hydrologique du cours d'eau. Ces altérations réduisent le fonctionnement des écosystèmes et les zones de reproduction de certaines espèces telles que le brochet.

→ Le territoire présente également un **enjeu de fragmentation** par l'A88 qui coupe la bordure occidentale du bassin parisien ainsi que l'A28 dans la partie est du territoire. Ces infrastructures fragmentent tous les types de milieux du territoire et coupent notamment des secteurs de continuités qui assurent le lien entre le bassin parisien et le massif armoricain :

- le passage entre la forêt de Saint-Evroult Notre-Dame-du-Bois et la forêt d'Ecouves ;

- la ligne d'espaces boisés encadrés de bocage qui relie la forêt de Gouffern, le bois de Feuillet au bois de la Hoguette et de Saint André (14), et qui a été définie en action prioritaire dans le SRCE pour assurer la continuité forestière et bocagère.

L'objectif est le maintien de la qualité du bocage dont les modalités sont précisées dans les objectifs par grand type de milieu du SRCE.

D'autres infrastructures fragmentent aussi le territoire de manière plus ponctuelle au travers d'aménagements tels que les glissières en béton sur la 2x2 voies Argentan-Flers par exemple.

→ Enfin, on note un enjeu de traitement de la **nature en ville**, appuyé sur la rivière Orne qui **traverse Argentan d'Est en Ouest**. Sur ce sujet, la ville d'Argentan est lauréate d'un appel à projet du ministère de l'écologie. A l'heure où nous écrivons ces lignes, les travaux de renaturation sont en cours.

